



www.agencebretagnepresse.com

03/07/10

Signature d'une charte réglementant la pêche de loisir

Ronan Le Flécher

PARIS - L'accouchement a été difficile, mais la charte sur la pêche de loisir sera signée le 7 juillet à Paris en présence des ministres Jean-Louis Borloo et Bruno Lemaire, ainsi que de représentants des fédérations d'usagers.

La signature prévue à l'origine en juin à Brest dans le cadre des 20 ans d'Océanopolis a été repoussée à mercredi en présence de Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, Bruno Lemaire, Ministre de l'Agriculture et des Pêches, M. Jérôme Bignon, Président des Aires Marines Protégées, et de l'ensemble des fédérations représentatives des usagers.

Plusieurs mois de négociation ont été nécessaires pour élaborer cette charte pour la **pêche** de loisir visant à réguler et optimiser la gestion et l'utilisation de l'espace maritime français.

Dans un communiqué, la **Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF)** insiste sur l'importance de ce texte. Elle se réjouit d'avoir convaincu ses interlocuteurs : « Nous avons pu éviter la mise en place d'un permis de pêche en mer en démontrant son inefficacité et sa dangerosité. » L'organisation reconnaît avoir fait deux concessions sur la « déclaration gratuite et obligatoire » et le « marquage de nos prises » « dans un souci de dialogue et de consensus ».

« La lutte contre le braconnage, le principe d'un repos biologique pour les espèces en difficulté et une meilleure prise en compte des fédérations représentatives des usagers sont autant de points que nous avons souhaités et qui ont été effectivement pris en compte », ajoute la **FNPPSF** .

Évaluation du site

Ce site a pour but de centraliser l'information régionale de Bretagne. On y trouve à ce titre des communiqués émanant d'organisations variées ainsi que les propres dépêches de l'Agence Bretagne Presse.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* :16

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine